



Procédure pour la Définition des Prix SPP

2.9 FR Procédure Élaboration Normes SPP V8.0 2021-02-05

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Vous avez des questions ? Nous y répondons !

- Quels sont les composantes d'un Prix Durable Minimum SPP ?
- Comment est calculée chacune des composantes du Prix Durable Minimum SPP ?
- Comment se déroulent les étapes de travail et la prise de décision pour définir un Prix Durable Minimum SPP ?

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP

Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Objectif de la procédure

L'objectif de cette procédure est d'établir des Prix Durables SPP couvrant les coûts de production et constituant une rémunération juste par rapport au travail fourni par les producteurs, tout en tenant compte de leur réalité. Notre but ultime : assurer un avenir meilleur pour tous.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP

Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Étapes de la Procédure pour la définition des Prix Durables Minimums SPP

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP

Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Comment se passe la définition des prix SPP ?

Afin d'établir un Prix Durable Minimum SPP, trois étapes principales de travail sont effectuées :

1. Étude des Coûts de Production
2. Analyses Complémentaires
3. Définition du Prix Durable Minimum



Étape 1. Étude des Coûts de Production

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP

Version 1.0 | 2023-10-03

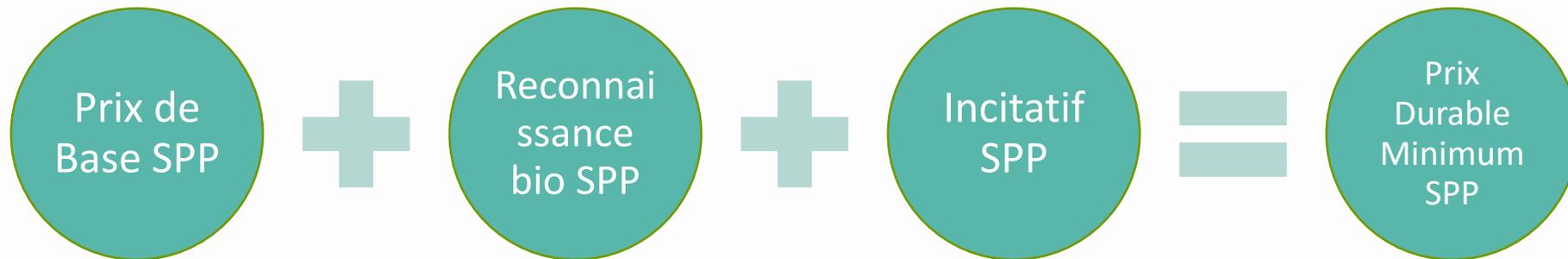
À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Objectif de l'Étape 1

L'objectif de cette première étape est de calculer les composantes du Prix Durable Minimum SPP



La somme de ces deux composantes reflète les coûts totaux de production



Composantes du Prix Durable Minimum SPP (1)

- **Prix de Base**

Il est calculé à partir des **coûts de production génériques** (dépenses non liées à la production biologique) engagés au niveau du producteur et au niveau de la coopérative afin de produire une quantité de produit déterminée. Exemple : les coûts pour produire 100 livres de café.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Composantes du Prix Durable Minimum SPP (2)

- **Reconnaissance biologique**
Cette prime est calculée à partir des **coûts de production spécifiques** à la bio engagés par un producteur et par son Organisation des Petits Producteurs pour produire une quantité déterminée de produit certifié bio, par exemple : engrais biologiques, certification biologique, entre autres.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Composantes du Prix Durable Minimum SPP (3)

- **Incitatif SPP**

Cette prime correspond à 10-15 % du Prix de Base SPP. Cet incitatif est destiné au renforcement organisationnel, productif, commercial et entrepreneurial, ainsi qu'à d'autres activités qui favorisent le bien-être des producteurs.

À noter : L'incitatif SPP n'est pas un reflet direct des coûts de production.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Collecte des coûts de production

L'étape 1 se déroule en 3 phases :

- **Phase 1.** Recherche préalable et création du formulaire des coûts
- **Phase 2.** Collecte de données auprès des OPP.
- **Phase 3.** Analyse, traitement et présentation des résultats (ajustement des données et prévisions).

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 1. 1. Recherche préalable

Avant de commencer l'étude des coûts, une analyse préliminaire est effectuée au sujet des différentes étapes de culture, des délais et de la gestion impliqués, en plus des degrés et types de transformation subis par le produit avant d'être vendu.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP

Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 1.

2. Création du formulaire des coûts(1)

Sur la base des constats de la recherche documentaire, le Formulaire Universel des Coûts SPP (formulaire type) est ajusté pour créer un Formulaire des Coûts spécifique au produit en question.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 1.

2. Création du formulaire des coûts(2)

Le formulaire des coûts est structuré comme suit :

1. Les coûts spécifiques à la production biologique sont différenciés des coûts génériques
2. Les coûts au niveau du producteur sont différenciés des coûts au niveau de l'Organisation des Petits Producteurs



Phase 1.

2. Création du formulaire des coûts(3)

Les coûts au niveau du producteur comprennent :

- Coûts d'utilisation des Terres
- Coûts d'Investissement
- Coûts pendant les étapes pré-opérationnelles et opérationnelles
- Coûts d'Opportunité (Marge bénéficiaire)

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 1.

2. Création du formulaire des coûts(4)

Les coûts au niveau coopérative comprennent :

- Coûts d'Investissement
- Coûts administratifs
- Coûts de transformation
- Coûts de collecte, de traitement, d'emballage
- Coûts de commercialisation et de promotion
- Frais de certification (SPP, bio)

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 1.

3. Formulaire des Coûts de la Vie (1)

Dans chaque étude des coûts concernant un produit principal, un Formulaire des Coûts de la vie est intégré en complément du Formulaire des Coûts spécifique du produit.

L'objectif de ce formulaire est de collecter des informations sur les dépenses en biens et services que les producteurs effectuent pour mener une vie digne.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 1.

3. Formulaire des Coûts de la Vie (2)

Ce formulaire comprend les éléments ci-après :

- Alimentation et logement
- Vêtements et hygiène corporelle
- Scolarisation
- Santé
- Transport
- Activités récréatives et culturelles

À noter : Les informations collectées via ce formulaire sont exploitées lors de l'étape 2 « Analyses complémentaires »

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 1.

3. Formulaire des Coûts de la Vie (3)

Une fois le Formulaire des Coûts spécifique terminé, un atelier virtuel est organisé avec le Groupe de Travail (Organisations de Petits Producteurs et acheteurs) pour examiner :

- Le plan de travail
- Le formulaire des coûts
- La **méthodologie spécifique** pour collecter les coûts du produit en question.

À noter : Le Groupe de Travail est composé des acteurs SPP qui produisent et/ou commercialisent le produit dont il est question.



Phase 1.

Méthodologie spécifique pour la collecte des coûts (1)

On définit une méthodologie spécifique pour chaque produit dans le respect de ces **critères spécifiques communs** :

- 1. Délai** : La période appropriée à considérer pour l'analyse des coûts de production en fonction du cycle de vie du produit. Il s'agit du temps écoulé entre l'investissement initial et la phase de production proprement dit.



Phase 1.

Méthodologie spécifique pour la collecte des coûts (2)

2. Rendements de production : L'historique qui est pris en compte pour calculer le rendement moyen de production sur une période donnée, par exemple, au cours de 3 ou 5 ans.

3. Unité de mesure à établir pour le produit (t, kg, lb, autres) afin de déterminer son coût unitaire.



Phase 2. Collecte de données auprès des Organisations de Petits Producteurs

Deux outils principaux sont utilisés pour collecter les données sur les coûts de production :

- Formulaire des Coûts spécifiques au produit
- Entretiens et réunions virtuelles avec les Organisations de Petits Producteurs concernées

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 3.

Analyse, traitement et présentation des résultats (1)

Afin de pouvoir effectuer une analyse des coûts, on calcule les coûts totaux de production prévisionnels des différentes Organisations de Petits Producteurs, y compris :

- **Rendement moyen** par producteur
- **Productivité totale** de l'ensemble de l'Organisation de Petits Producteurs

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 3.

Analyse, traitement et présentation des résultats (2)

Voici les critères généraux pris en compte pour l'ajustement et la prévision des coûts :

- Devise et taux de change
- Inflation
- Amortissements des investissements
- Suppression de données aberrantes

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 3.

Analyse, traitement et présentation des résultats (3)

Sur la base des coûts prévisionnels, on calcule ensuite :

1. Coûts totaux moyens

Coûts génériques	= Moyenne Historique annuelle des coûts génériques (Au niveau Producteur et au niveau de l'Organisation)
Coûts spécifiques de la production biologique	= Moyenne Historique annuelle des coûts bio (Au niveau Producteur et au niveau de l'Organisation)
Coûts totaux moyens	= Coûts génériques + Coûts spécifiques de la production biologique



Phase 3.

Analyse, traitement et présentation des résultats (4)

2. Coûts par unité de mesure du produit (tonne, kg, lb, etc.) sur la base des coûts totaux moyens.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 3.

Analyse, traitement et présentation des résultats (5)

Pour établir un Prix Durable Minimum SPP, il faut aussi déterminer les indicateurs ci-dessous, en fonction des **coûts totaux moyens** de production :

- **Bénéfice net** : Le résultat comptable positif obtenu en calculant la différence entre les produits et les charges.
- **Seuil de Rentabilité** : Il représente le niveau d'activité qui permet par la marge réalisée de pouvoir payer les charges fixes. On réalise un bénéfice une fois ce seuil dépassé.



Phase 3.

Analyse, traitement et présentation des résultats (6)

- **Coût de reviens par unité** : Prix auquel chaque unité doit être vendue pour atteindre le seuil de rentabilité ; c'est-à-dire le prix qui permettra de couvrir les charges fixes d'une période déterminée.
- **Bénéfice Net Cumulé**, la somme du Bénéfice Net de l'année en cours et de l'année précédente. Ces données sont utilisées pour calculer la marge bénéficiaire, en fonction d'un seuil de rentabilité donné.



Phase 3.

Analyse, traitement et présentation des résultats (7)

Enfin, on calcule les composantes du Prix Durable Minimum SPP au niveau de chaque organisation de petits producteurs participant à l'étude :

Prix de Base SPP	Seuil de Rentabilité – Coûts spécifiques de la production biologique
Reconnaissance Biologique SPP	Coûts spécifiques de la production biologique
Incitatif SPP	10 à 15% par rapport au Prix de Base
Prix Durable SPP	= Prix de Base SPP + Reconnaissance Bio SPP + Incitatif SPP



Étape 2. Analyses Complémentaires

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phases de l'étape 2

Cette étape se déroule en 3 phases :

- **Phase 1.** Recherches complémentaires
- **Phase 2.** Ajustement des prévisions financières
- **Phase 3.** Modélisation de scénarios de prix

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 1.

Recherches complémentaires

On mène des recherches par rapport à ces éléments :

- Prix des marchés biologiques et conventionnels
- Prix minimums pratiqués par d'autres systèmes de commerce équitable
- Coûts de production
- Inflation
- Différentiels de qualité/d'origine
- Autres

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 2. Ajustement des prévisions financières

Des ajustements sont apportés aux prévisions financières effectuées à l'étape 1 sur la base des formulaires des coûts de la vie, en ce qui concerne la valeur de la main-d'œuvre pour un « revenu vital ».

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 3. Modélisation de scénarios de prix

Sur la base des analyses et des ajustements, différents scénarios de prix sont modélisés pour discussion par les acteurs SPP

Enfin, un rapport est réalisé avec les informations générées à cette étape : ce rapport est soumis aux décideurs pour définir un Prix Durable Minimum SPP pour le produit concerné.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Étape 3. Définition du Prix Durable Minimum SPP

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP

Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phases de l'Étape 3

La définition du Prix Durable Minimum s'effectue en 3 phases :

- **Phase 1.** Formulation de la proposition et réunion du Groupe de Travail
- **Phase 2.** Définition des caractéristiques du Prix Durable Minimum SPP
- **Phase 3.** Révision et approbation du Prix Durable Minimum par les organes de gouvernance de SPP Global

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP

Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 1.

Formulation de la proposition et réunion du Groupe de Travail

Le Groupe de Producteurs devra examiner les résultats et l'analyse complémentaire de l'étude des coûts pour parvenir à une seule proposition de PDM SPP qui sera présentée ultérieurement au Groupe de Travail complet (où participent les entreprises) pour discussion et/ou approbation.

La proposition doit être étayée par l'étude des coûts de production du ou des produits en question effectuée au préalable.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 2.

Définition des caractéristiques du Prix Durable Minimum SPP (1)

Les différentes caractéristiques du Prix SPP sont définies :

- **Différentiels de qualité** couramment versés à l'international pour le produit.
- Différences régionales concernant la productivité et la taille moyenne des exploitations.
- De même, s'il y a des justifications importantes pour avoir des prix différenciés en fonction des régions, il faudra faire attention à la **marge de différence** pour éviter toute concurrence inégale.



Phase 2. Définition des caractéristiques du Prix Durable Minimum SPP (2)

Si cela est faisable et raisonnable, les prix minimums SPP sont fixés au-dessus des prix des autres labels de commerce équitable, en raison du positionnement de SPP qui **vise principalement à maximiser la valeur des produits au bénéfice des petits producteurs.**

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 3. Révision et approbation du Prix Durable Minimum par les organes de gouvernance de SPP Global (1)

Pour qu'une proposition de prix soit considérée comme approuvée par le Groupe de Travail et présentée au Comité des Normes et Procédures de SPP Global, celle-ci doit avoir l'approbation explicite du Groupe de Producteurs.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 3. Révision et approbation du Prix Durable Minimum par les organes de gouvernance de SPP Global (1)

Le Comité des Normes et Procédures de SPP Global examine et, le cas échéant, approuve la/les propositions présentées ou décide d'apporter des modifications justifiées.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 3. Révision et approbation du Prix Durable Minimum par les organes de gouvernance de SPP Global (2)

Par la suite, les décisions prises par le Comité des Normes et Procédures sont examinées et ratifiées par le Conseil d'Administration de SPP Global.

À noter : Si le CD ne ratifie pas ce qui a été présenté, il communique et justifie sa décision au CNP pour que celui-ci reformule les propositions

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Phase 3. Révision et approbation du Prix Durable Minimum par les organes de gouvernance de SPP Global (3)

Une fois les accords ratifiés, on fixe une date de prise d'effet pour le nouveau Prix Durable Minimum SPP et celui-ci est publié dans la Liste de Prix SPP.

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP
Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



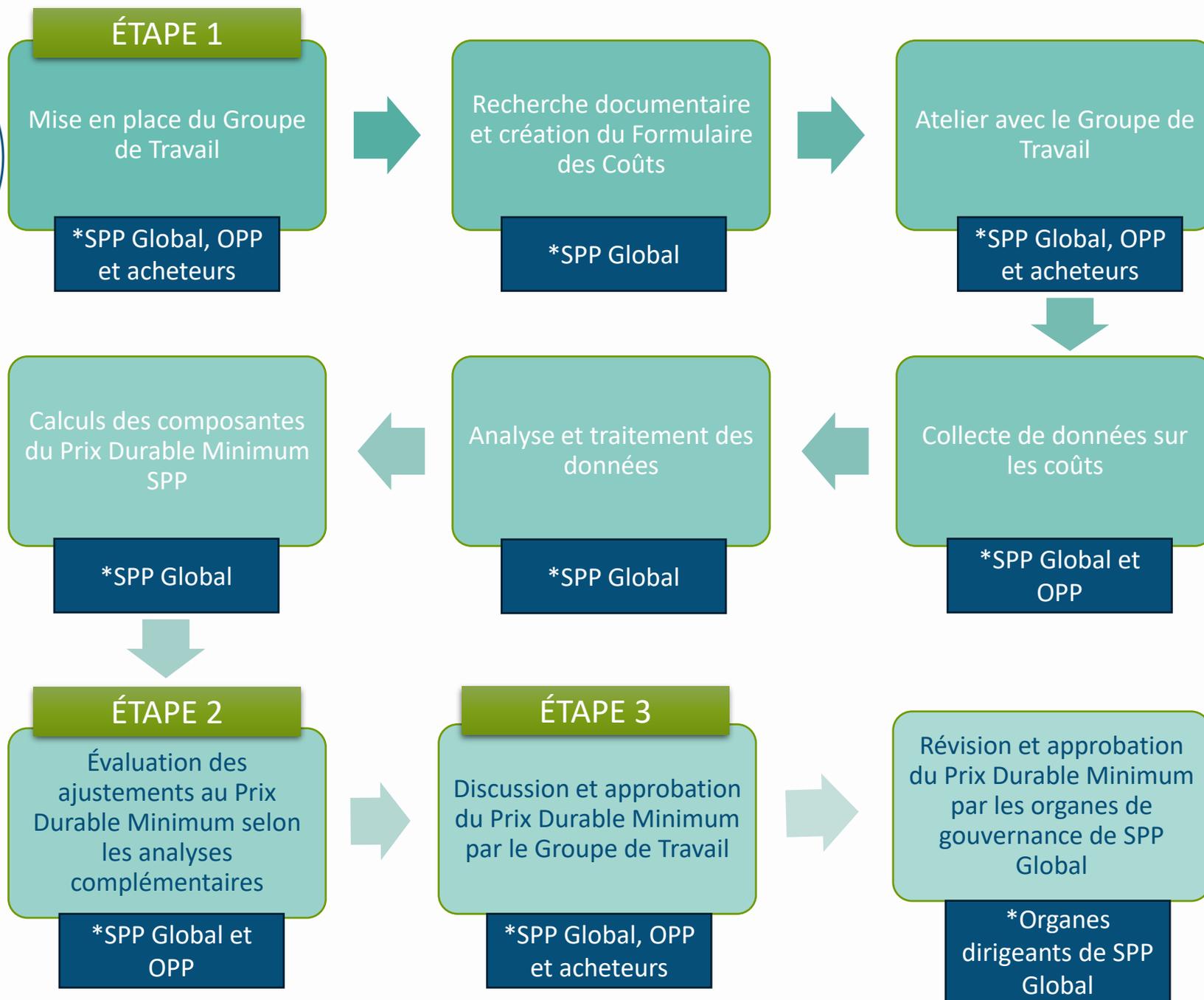
En bref

Tutoriels SPP Procédure pour la Définition des Prix SPP

Version 1.0 | 2023-10-03

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global



Version 1.0 | 2023-10-03

Tutoriels SPP

Procédure pour la Définition des Prix SPP

À destination des Producteurs des Acheteurs du Grand Public

© SPP Global



Nous restons à votre écoute
pour tout complément
d'information !



cert@spp.coop



+52 55 6375 5572



[spp.coop](https://www.facebook.com/spp.coop)



[symbolopp](https://twitter.com/symbolopp)



[spp.coop](https://www.instagram.com/spp.coop)

WWW.SPP.COOP

Version 1.0 | 2023-10-03

Tutoriels SPP
Procédure pour la Définition des Prix
SPP

À destination
des Producteurs
des Acheteurs
du Grand Public

© SPP Global